



Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LAPUGNOY

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



Révision du PLU prescrite le 15.11.2004

Projet du PLU arrêté le 25.06.2007

PLU Approuvé le 29.01.2008



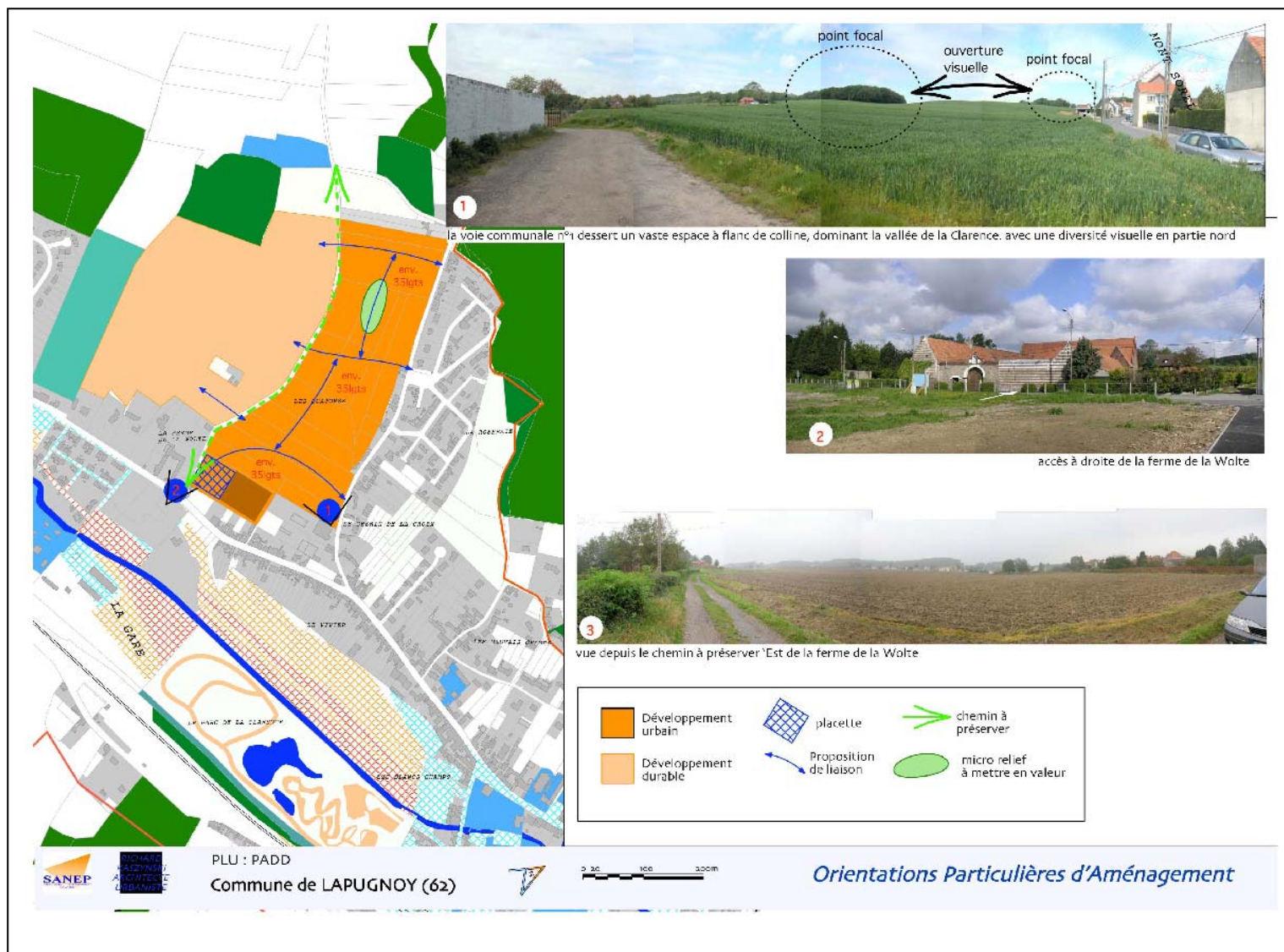
AVANT-PROPOS

Les orientations d'aménagement

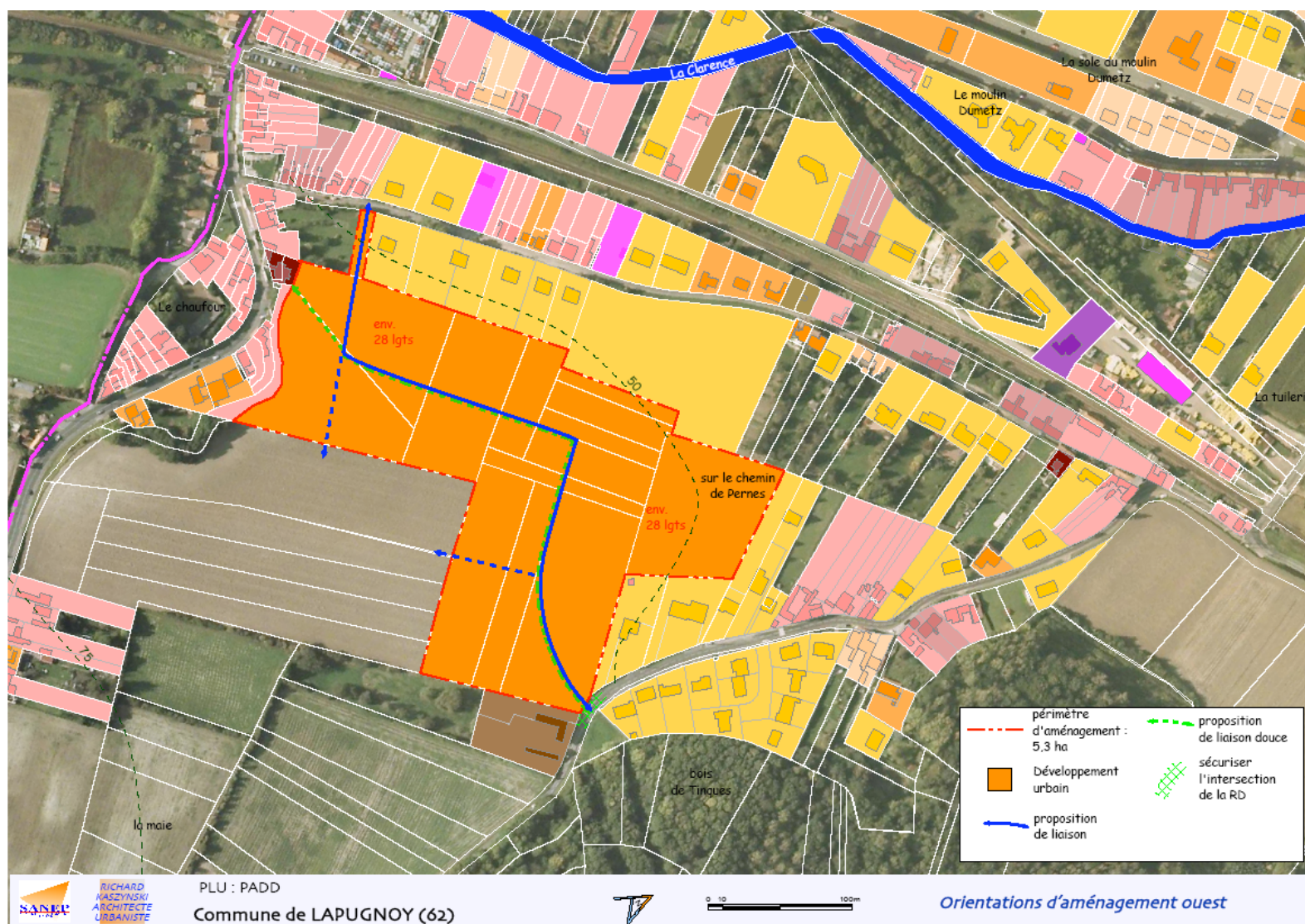
Le présent document expose les orientations d'aménagement prévues à l'article L.123-1 du code de l'urbanisme qui permettent de préciser par quartier ou par secteur des conditions d'aménagement particulières, en cohérence avec les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme fixées dans le projet d'aménagement et de développement durable. Les orientations d'aménagement objet du présent document concernent les zones d'urbanisation future (zones 1AU et 2AU du plan de zonage) et la zone urbaine.

Ce document est opposable au tiers. Outre le respect des règles de nature technique contenues dans le règlement et le zonage, les demandes en matière d'urbanisme devront respecter dans l'esprit les orientations d'aménagement exposées dans le présent document.

SITE AU NORD DU CENTRE BOURG



SITE D'AMENAGEMENT OUEST



SITE D'AMENAGEMENT OUEST

